

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

=====

**MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRES**

=====

SECRETARIAT GENERAL

=====

**DIRECTION DES RESSOURCES
FINANCIERES ET MATERIELLES**

=====

SOUS DIRECTION DU BUDGET

=====

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

=====

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

=====

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION

=====

SECRETARIAT GENERAL

=====

**DEPARTMENT OF FINANCIAL
AND MATERIAL RESOURCES**

=====

SUB DEPARTMENT OF BUDGET

=====

SERVICE OF PUBLIC CONTRACTS

=====

Yaoundé, le 30 JAN 2026

N° 135/26 / N/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/DEG./-

**MADAME LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRES**

(Maître d'Ouvrage)

A

Monsieur le Directeur General du GPMT BUROC BTP SARL/
BUROC SARL

Tel : 699 253 647.

Objet : -MISE EN DEMEURE -

Au Marché N° 44/25/M/GG/MINESEC/CIPM/2025

Du 31 octobre 2025 Pour les travaux de construction d'un atelier
de maintenance des équipements agropastoraux au
Lycée Technique et Professionnel Agricole de LAGDO (Lot 2).

Monsieur le Directeur Général,

Vous avez été attributaire au Marché susvisé, notifié le 05/11/2025, relatif aux travaux
de construction d'un atelier de maintenance des équipements agropastoraux au
Lycée Technique et Professionnel Agricole de LAGDO (Lot 2).

Les délais d'exécution de quatre-vingt (80) jours fixés d'accord parties sont arrivés à
expiration depuis le 18/01/2026.

Me référant aux dispositions des articles 24, 39 et 41 du Marché susvisé,

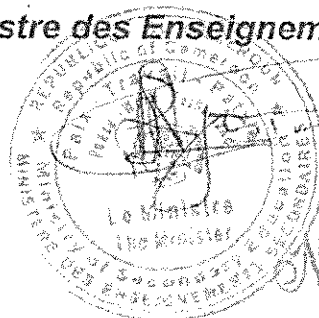
Je vous mets en demeure conformément à l'article 180 du Code des Marchés Publics,
de respecter vos engagements contractuels dans les vingt et un (21) jours qui suivent la
réception de cette correspondance, faute de quoi vous serez passible des pénalités prévues
aux articles 168, 181 et 182, dudit Code.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma parfaite
considération. /-

COPIE :

- MINMAP ;
- ARMP ;

Le Ministre des Enseignements Secondaires



Nalova Lyonga Ph.